

# Pôle Encadrement



## Accident Grave de Personne

### L'ENCADREMENT DOIT ETRE INTEGRE DANS LE SUIVI

L'UNSA Mobilités Encadrement a interpellé la Direction de la ligne B à la suite de plusieurs remontées de Managers intervenus sur des AGP Ligne B. Ces retours font apparaître un ressenti récurrent d'isolement et d'un soutien insatisfaisant.

Au-delà de la gestion de la situation particulière que peut représenter un AGV, le manque de consultation des managers concernés et l'exigence d'un CRI immédiat sans renfort ni accompagnement peuvent légitimement être mal perçus.

### Les Managers, en première ligne pour la gestion de ces évènements particulièrement éprouvants

Les AGV constituent souvent des situations complexes, sensibles et humainement difficiles à gérer. Dans ce contexte, un contact avec l'IAPR ou un échange hiérarchique de proximité devrait être systématiquement recherché. Or, plusieurs situations rapportées montrent qu'un tel contact n'a pas eu lieu ou s'est limité à un retour particulièrement discret.

### *Pour UNSA Mobilité Encadrement La situation doit immédiatement évoluer*

Certaines interventions peuvent laisser des traces durables et générer un véritable traumatisme chez les managers concernés. Il est donc indispensable de renforcer l'accompagnement, afin que les encadrants ne se sentent pas isolés face à des situations dont la charge émotionnelle peut être particulièrement importante.

## ***L'UNSA Mobilités Encadrement a sollicité la mise en œuvre de mesures immédiates et renforcer les mesures déjà prévue pour l'accompagnement des managers confrontés à un AGV.***

- La présence systématique de l'astreinte sur des événements aussi majeurs qu'un AGP. Cette présence doit permettre d'apporter un soutien concret au manager primo-intervenant, dans l'élaboration du Compte Rendu d'Intervention (CRI), un échange direct et humain visant à s'enquérir de son état et de son ressenti face à la situation.
- La prise de contact systématique par l'IAPR dès le lendemain de l'événement auprès des Encadrants.
- Un entretien de retour approfondi qui pourrait être établi hors poste afin d'évaluer les conséquences éventuelles de l'événement, et de s'assurer que le manager dispose de tout l'accompagnement nécessaire.

Ces mesures s'inscrivent en complément des dispositifs et prérogatives déjà existantes.

**Les managers doivent bénéficier d'un soutien structuré, visible et systématique, à la hauteur des responsabilités qui leur incombent.**

***UNSA Mobilité Encadrement restera attentive à l'évolution de la situation et interviendra face à chaque dérive.***

## **Vos délégués de l'encadrement UNSA Mobilité Groupe RATP restent à votre écoute**

**Myriam Mekrami, Romain Auger, Tahar Houalef,  
Nacera Aboura, Mourad Boumedienne, Elyess Krim**



Votre page d'actualité  
Encadrement RSF  
Vous attendez ici



Rejoignez-nous via  
l'application UNSA Mobilité  
Groupe RATP

**Avec UNSA Mobilité Encadrement,  
Des propositions claires pour des résultats concrets**